

Itinéraires, relations, images dans les espaces de frontière du monde alpin durant l'époque contemporaine

HISTOIRE CONTEMPORAINE
ANNEE ACADEMIQUE 2009-2010

Prof. Nelly VALSANGIACOMO
Ass. Michel PAHUD

Séminaire de maîtrise universitaire
Semestre d'automne

Lundi 15h15-17h (5081)
Mardi 15h15-17h (5081)

Exigences du séminaire

Conditions de participation

Afin d'obtenir l'accréditation de ce séminaire, les participant.e.s prépareront successivement une **problématique**, un **dossier de séminaire**, une **présentation orale** et un **écrit**. Une présence régulière au séminaire tout au long du semestre est également demandée.

I) Problématique

Destinée à être présentée puis discutée par l'ensemble des participants, chaque problématique comprend environ **4000 signes**. Elle doit être rendue, avec une ébauche de bibliographie, une semaine avant sa discussion. Ce document a pour but de mieux cerner la recherche en archives, en précisant notamment à quelle(s) question(s) les étudiants souhaitent prioritairement répondre.

Un rendez-vous avec l'assistant est exigé **avant** le dépôt de la problématique.

II) Dossier de séminaire

1. Le dossier est constitué d'un **plan**, d'un **texte** explicitant la problématique et les principaux résultats de la recherche (5-6 pages) d'une **bibliographie** comprenant la littérature secondaire et la liste complète de tous les fonds dépouillés au cours de votre recherche, ainsi qu'**une sélection de sources pertinentes**, qui explicitent les points forts du texte.

2. La sélection des sources comprend des extraits de documents de tout type (iconographique, statistiques,...) et de provenance diversifiée. D'une taille de 15 à 20 pages, elle doit contenir au minimum 6 à 7 sources différentes. Chaque source doit impérativement être accompagnée **d'une fiche d'identité**.

Cette fiche comporte la référence du document (auteur, date, etc.) ; des indications sur le support de la source (exemple : dans le cas d'un article de la *Gazette de Lausanne*, vous devez

indiquer en quelques mots de quel type de journal il s'agit, quelle est sa diffusion, son orientation politique, etc.) ; des indications biographiques sur l'auteur de la source, si celui-ci est identifiable.

3. Pour les dossiers contenant des **documents iconographiques**, les mêmes exigences sont demandées, à l'exception du point 2 (synthèse du contenu). La fiche d'identité doit comporter, dans la mesure du possible, l'auteur du document, le type de support (affiche, carte postale, dessin de presse, support publicitaire etc.), son utilisation, ses dimensions, etc. Nous vous demandons également d'indiquer, dans le cas où la source est issue d'un ouvrage de la littérature secondaire, la référence de l'ouvrage.

4. Des **graphiques et des tableaux** peuvent être joints en annexe du dossier.

5. Les étudiants remettent un exemplaire électronique du dossier **au plus tard deux semaines avant leur présentation orale**. Si les documents est trop lourds ils remettront deux exemplaires imprimés et ils le distribueront une semaine plus tard à leurs camarades.

III) Présentation orale

La présentation orale, qui se fera pendant les journées-bloc, dure entre **20 et 30 minutes**.

Au cours de cette présentation, les étudiants développent leur problématique et justifient le choix de leurs sources.

IV) Ecrit

1) Deux semaines après leur présentation orale, les étudiants remettent à l'assistant un exemplaire électronique de leur séminaire. Cet écrit se présente dans la forme usuelle d'un travail scientifique: il est rédigé (ce n'est pas la collection des notes de la présentation orale), et est pourvu d'un appareil critique (notes et références). Il tient compte des remarques faites lors de la présentation orale et comprend la problématique, le plan et la bibliographie du séminaire.

2) La taille totale de l'écrit est d'au moins 20 pages, non compris les sources éventuelles.

3) Au moment où les étudiants remettent leur séminaire écrit à l'assistant, ils conviennent d'un rendez-vous pour la correction de leur travail écrit.

4) Lors de cette séance de correction, le travail écrit est discuté avec la professeure et l'assistant. Des corrections peuvent être demandées. Si, après ces corrections, le travail demeure insatisfaisant, la signature pour le séminaire, c'est-à-dire l'inscription aux examens, est refusée.

V) Examen

Le sujet d'examen est choisi d'entente avec la prof. Valsangiacomo.

Il porte en principe sur un sujet présenté lors du séminaire (excepté celui que l'étudiant a lui-même traité). **Deux semaines au plus tard** avant le début de la session d'examens, l'étudiant rend, en deux exemplaires, un dossier suivant les mêmes exigences que le dossier de séminaire.

VI) Informations utiles

1) Le site de la section d'histoire (www.unil.ch/hist) présente des exemples de travaux écrits, de plans, de bibliographies, et de problématiques dont la forme correspond aux exigences requises pour les écrits de séminaire. Il recèle aussi de nombreuses ressources méthodologiques que les étudiants sont vivement incités à consulter.

2) L'assistant est disponible au bureau 5099 sur rendez-vous.

Courriel : Michel.Pahud@unil.ch

3) La professeure Nelly Valsangiacomo est disponible sur rendez-vous.

Courriel : Nelly.Valsangiacomo@unil.ch